



Comprendre la démarche Bâtiments Durables

Démarche Bâtiments Durables et autres BDO, BDM, BDNA... Qu'est-ce que ça signifie, au juste ? Comment fonctionne cette démarche ? Quel intérêt pour le maître d'ouvrage ? On vous explique tout !

BDO, BDM, BDF, BDNA : de quoi parle-t-on ?

La démarche Bâtiments Durables est un **outil d'accompagnement, d'évaluation et d'amélioration continue** pour tout type de projet de bâtiment. Son objectif est d'instaurer une dynamique d'amélioration de la qualité environnementale des projets, à l'échelle régionale, dans un esprit de **bienveillance, de pédagogie** et de **partage**.

Tout a commencé en 2009 avec la démarche **Bâtiments Durables en Méditerranée** (BDM) lancée en région PACA par Envirobat BDM. L'un des enjeux était au départ de disposer d'un référentiel de qualité environnementale **adapté aux particularités des climats méditerranéens**. Depuis 2013, Envirobat Occitanie a développé la démarche **Bâtiments Durables en Occitanie** (BDO). La démarche est également arrivée en Ile de France en 2017, avec **Bâtiments Durables Franciliens** (BDF) portée par Ekopolis, et depuis 2020 en Nouvelle-Aquitaine (BDNA) avec **Odéys**. Une vraie **dynamique interrégionale** !

La démarche Bâtiments Durables, comment ça marche ?

Si chaque démarche Bâtiments Durables est gérée de manière indépendante, elles fonctionnent néanmoins toutes sur les mêmes principes :

- **un système d'accompagnement**, avec des accompagnateurs formés à la démarche et qui seront les garants du respect du référentiel tout au long du projet.
- **un référentiel** adapté aux particularités régionales, véritable outil d'évaluation des projets.
- **un système de commission d'évaluation**, au stade conception, réalisation et exploitation, composé de professionnels engagés pour la qualité environnementale des bâtiments.

La première étape pour le maître d'ouvrage consiste à **choisir un accompagnateur formé et reconnu** et à prendre contact avec Envirobat, Ekopolis ou Odéys.

Dans un deuxième temps, l'accompagnateur remplit l'outil d'évaluation en ligne et échange avec le maître d'œuvre pour faire évoluer le projet et atteindre le **niveau de reconnaissance** envisagé : Cap, Bronze, Argent ou Or. Chaque niveau de reconnaissance correspond à un ensemble de prérequis et d'exigences de performances traduits en nombre de points minimal à atteindre. Ces points sont répartis entre plus de 300 critères et **7 thèmes** : Territoire et site, Matériaux, Energie, Eau, Confort et Santé, Social et économie, Gestion de projet.

À chaque étape clé de conception, réalisation, exploitation, et quand le projet est mûr, il passe en commission. Il est ensuite ajusté en fonction des échanges avec les commissions, dans une optique d'amélioration continue.

Quel intérêt pour le maître d'ouvrage ?

La démarche Bâtiments Durables permet de mener une vraie réflexion transversale sur la qualité environnementale du bâtiment, à toutes les étapes de l'opération. Les référentiels sont **adaptés aux spécificités régionales** et au type de climat local pour un bâtiment confortable et vertueux.

De plus, la démarche bénéficie d'une reconnaissance par les acteurs du bâtiment et les institutions : c'est ainsi un moyen pour le maître d'ouvrage de **communiquer autour de son projet** et de mettre en avant son engagement en faveur du développement durable. À ce titre, certaines **aides publiques** peuvent être attribuées à des projets menant une démarche Bâtiments Durables. Citons par exemple l'appel à projet NoWatt portée par la Région Occitanie.

Enfin, la démarche Bâtiments Durables est **une réelle démarche d'amélioration continue du projet**, dans un contexte de partage de connaissance entre professionnels et d'échanges nourris et bienveillants. C'est donc une réelle opportunité pour le maître d'ouvrage d'**enrichir ses connaissances** en matière de qualité environnementale.

Vous l'aurez compris : la démarche Bâtiments Durables est bien plus qu'un référentiel de qualité environnementale !

*Chez Florès nous sommes programmistes mais également **AMO engagés pour la qualité environnementale des bâtiments**. Nous connaissons parfaitement les enjeux de la **programmation environnementale** et notre équipe dispose d'**accompagnateurs BDO** également formés à la démarche BDM. Nous pouvons dans ce cadre aider les maîtres d'ouvrage à établir un programme compatible avec un niveau de reconnaissance BD particulier et l'accompagner dans la démarche tout au long du projet.*

*Et si vous voulez tester vos connaissances sur les démarches de qualité environnementales, n'hésitez pas à (re)faire notre quizz sur les **labels environnementaux** !*

A.R.